

Západočeská univerzita v Plzni
Fakulta filozofická

Bakalářská práce

**Problèmes spécifiques liés à la réalité de la
Belgique actuelle**

Jaroslav Zelenka

Plzeň 2012

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Katedra románských jazyků

Studijní program Filologie

Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi

Kombinace angličtina – francouzština

Bakalářská práce

**Problèmes spécifiques liés à la réalité de la
Belgique actuelle**

Jaroslav Zelenka

Vedoucí práce:

PhDr. Helena Horová, Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2012

Prohlašuji, že jsem práci zpracoval(a) samostatně a použil(a) jen uvedených pramenů a literatury.

Plzeň, duben 2012

.....

Poděkování:

Chtěl bych poděkovat vedoucí práce paní PhDr. Heleně Horové, za odborné vedení, cenné rady a podněty, které mi poskytla.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
2. LA BELGIQUE	3
2.1 Données générales de la Belgique	3
2.2 La fondation de la Belgique	4
2.2.1 Caractéristique des deux régions principales du territoire belge	4
2.3 Evolution des langues sur le territoire belge	5
2.3.1 Histoire de la langue française en Flandre	6
2.3.2 Histoire de la langue française en Wallonie	7
2.4 L'expansion coloniale	8
3. LE FRANÇAIS DE BELGIQUE	9
3.1 Les particularités	9
3.1.1 La phonétique et la phonologie	9
3.1.2 La morphologie et la syntaxe	10
3.1.3 Le lexique	11
3.2 Influence sur des anciennes colonies	12
4. LA SITUATION ACTUELLE	14
4.1 La crise politique – les origines	14
4.1.1 Le néerlandais – langue officielle	14
4.1.2 Le recensement linguistique.....	15
4.1.3 Bruxelles-Hal-Vilvorde	15
4.2 L'avenir du Royaume de Belgique : éclatement du pays ?... 16	
4.2.1 Belgique requiem.....	17
4.2.1.1 Belgique requiem – Kris Deschouwer	17
4.2.1.2 Belgique requiem – Francis Delpérée	21
4.2.1.3 Belgique requiem – Bernard Focroulle et Marc Van Peel	26
4.2.2 Belgique requiem – conclusion	30
4.3 Divorce tchèque un modèle pour la Belgique ?..... 31	
4.3.1 Des points communs et des différences	31
4.3.1.1 Des différents systèmes politiques.....	31

4.3.1.2 Le régime et ses impacts	32
4.3.1.3 Changement de la structure économique	33
4.3.1.4 Tchécoslovaquie et Belgique – deux fédérations différentes.	34
4.3.1.5 Le parallélisme – conclusion	34
4.3.2 L’avis des Belges.....	35
4.4 L’opposition de fonctionnement de l’état multilingue belge et suisse	36
5. CONCLUSION.....	37
6. BIBLIOGRAPHIE	39
6.1 Ouvrages spécialisés.....	39
6.2 Sources électroniques	40
7. RESUME	42
8. RESUMÉ	43

1. INTRODUCTION

Les études de la langue française permettent de former de nombreuses possibilités de travail et parmi d'autres aussi découvrir une culture et une société extraordinaire. Mais en tant que des citoyens de l'Union Européenne le but devrait aussi être de s'intéresser à une société différente que celle de la France. C'est le pays belge qu'il faut étudier et examiner également vu que ce pays est la capitale de toute l'Europe. Mais il ne faut pas se simplement concentrer, en tant que étudiant des langues, sur des particularités du français de la Belgique ou bien sur l'empreinte de ce pays sur toute la Francophonie. Ces thèmes étaient d'ailleurs traitées suffisamment auparavant par des travaux de licence de Lenka Brejchová et Gabriela Grünová (en 2010 et 2004 respectivement).

Pour cette raison, et pour faciliter aux étudiants de l'université de Bohême de l'Ouest à Plzeň à comprendre la Belgique actuelle, il faut examiner la situation politique troublante, tout comme l'avenir de la Belgique. En raison de la crise politique et la division de la population des théories sur la division du pays ont été présentées. Et ces opinions vont être l'essentiel de ce travail. Il faut se poser la question pourquoi la Belgique rencontre-t-elle à présent des tels problèmes ? Pourquoi dans la dernière vingtaine d'années émergent des idées de rupture du pays ? Quelles étaient des circonstances de ces propositions et quelles sont des solutions possibles ? Pourrait la division de la Tchéquoslovaquie servir d'un modèle pour la Belgique ? Ce travail consiste à donner des réponses à ces questions ainsi qu'à essayer d'établir des connaissances de base sur ce pays pour les besoins d'un étudiant de CJKP (Langues étrangères pour la pratique commerciale). Pour parvenir à trouver des réponses il est pourtant essentiel de mentionner brièvement l'histoire de la Belgique, la composition de la société et en général présenter les caractéristiques de ce pays au cas où le lecteur n'avait pas la chance de parcourir les travaux de licence de mes collègues.

Le chapitre deux se concentre sur une présentation générale de la Belgique. Une brève introduction dans l'histoire du pays sera proposée tout comme l'évolution de la population, des langues et le passé colonisateur de la Belgique. L'histoire des deux langues principales sera examinée de plus près. Le chapitre suivant décrit de manière détaillée les particularités linguistiques du français de Belgique et son influence sur l'espace francophone. Le chapitre quatre contient les informations essentielles du travail portant sur la situation actuelle de la Belgique. Une série des témoignages des experts belges sera examinée suivie d'une tentative de comparer la situation de séparation de l'ancienne Tchécoslovaquie avec le cas de la Belgique actuelle. Dernière partie de ce chapitre décrit brièvement les similitudes du pays multilingue suisse et belge. Le dernier chapitre apporte une conclusion et une présentation générale des résultats.

2. LA BELGIQUE

Pour pouvoir décrire la position de la langue française en Belgique et son influence, il faut d'abord présenter l'histoire du pays et son développement. Pour le futur développement considérons aussi la colonisation belge et l'évolution de la société du pays. Commençons par quelques informations générales et ensuite par une brève histoire de la fondation du Royaume de Belgique ainsi que la composition et des caractéristiques de sa population.

2.1 Données générales de la Belgique

Pour introduire la Belgique il faut mentionner quelques informations générales. Le nom officiel du pays est Royaume de Belgique. Sa superficie est 30 528 km² et en 2011 la Belgique comptait 11 071 483 habitants. L'état fonctionne comme une monarchie parlementaire fédérale. Le roi actuel et le sixième roi dès la naissance de la Belgique est depuis 1993 Albert II. Le Premier Ministre Elio Di Rupo est un représentant du Parti Socialiste wallone. En Belgique sont parlées trois langues officielles en fonction de trois communautés linguistiques – le français dans la Communauté française, le néerlandais dans la Communauté flamande, et l'allemand dans la Communauté germanophone de Belgique qui est pourtant d'une moindre importance à cause de sa population faible. La fédération belge dispose d'une certaine particularité et c'est que ce découpage linguistique diffère du découpage administratif qui divise la Belgique en Région Wallone, Région Flamande et Région Bruxelles-Capitale. Chacune de ces entités possède ses propres pouvoirs qui sont encore surmontés par des pouvoirs fédéraux. Le seul territoire dont les frontières sont les mêmes pour la Région et pour la Communauté est la Flandre. Cela attribue aux Flamands un avantage diplomatique. La lutte pour la répartition des pouvoirs

institutionnels est une des bases des problèmes actuels de la Belgique et sera traitée plus tard dans ce travail¹.

2.2 La fondation de la Belgique

Après les Guerres napoléoniennes l'Europe est au bout d'une division de territoire. La Belgique actuelle se trouve rattachée au Royaume-Uni des Pays-Bas. Mais grâce à des tendances séparatistes qui ont précédé les conquêtes de Napoléon et le mécontentement des citoyens belges avec le gouvernement de Guillaume le 1^{er}, la Belgique ne restera pas trop longtemps sous le règne des Néerlandais. Et c'est concrètement en 1830, que le pays gagne finalement son indépendance.

Ce qui est pourtant important pour notre observation c'est la composition de la société belge et de la langue utilisée sur le territoire futur belge. Celui-ci consiste de deux grandes régions – de la Wallonie francophone au sud et de la Flandre néerlandophone au nord. Opposition de ces deux espaces est essentielle pour ce travail tout comme les racines des problèmes actuels de la Belgique.

2.2.1 Caractéristique des deux régions principales du territoire belge

Pour mieux comprendre la distribution du pouvoir des langues il faut brièvement mentionner les caractéristiques des deux régions et de leur population de l'époque. La Wallonie est un territoire industriel qui grâce à son urbanisme se déchristianise vite. De l'autre côté la Flandre représente une société rurale et grâce à l'agriculture les Flamands gardent un esprit de religion. La croyance joue aussi un rôle dans l'augmentation de taux de natalité et dans le conservatisme des Flamands qui est opposé aux tendances progressistes des Wallons et de la population en déclin.

¹ Le MOCI [en ligne]. publié en novembre 2011 [consulté le 16 avril 2012]. Disponible sur: <http://www.lemoci.com/Belgique/14-Presentation-generale.htm>

Le ciment de cette société divisée par la frontière linguistique et idéologique est la bourgeoisie francophone. Grâce à cette élite, la langue officielle et administrative devient immédiatement le français. Le point suivant révèle en plusieurs détails ce choix qui plus tard provoque le mouvement flamand².

2.3 Evolution des langues sur le territoire belge

Au 19^{ème} siècle l'utilisation des dialectes belgo-romans est commune en Wallonie. Grâce à cette disposition le français devient rapidement standardisé. De l'autre côté le nord où sont parlés des dialectes sud-néerlandais n'a pas un standard flamand et donc le français expande notamment sur l'aristocratie et bourgeoisie flamande. Ce phénomène de francisation apparaît déjà vers 1750 et contribue à la position dominante de la langue française. La seule exception est la ville de Bruxelles qui était originellement une bourgade flamande où s'est développé le secteur tertiaire et qui est donc francisé plus tard au 19^{ème} siècle.

Cependant pas longtemps plus tard après la fondation de la Belgique indépendante, les Flamands et, plus particulièrement, des artistes flamands expriment leur désaccord avec la position supérieure de la langue française qui est utilisée même sur le territoire flamand dans les domaines de l'éducation, de l'armée, de l'administration et des autres. Peu à peu le mouvement flamand gagne de puissance jusqu'à la création des partis politiques flamandes. De là seulement un pas manque à la création de la frontière linguistique qui plus tard causerait la crise. Cette montée au pouvoir de la langue flamande sera traitée plus en détails dans la partie principale du travail³.

² Propre source de l'auteur

³ Propre source de l'auteur

2.3.1 Histoire de la langue française en Flandre

L'objectif de cette partie est d'apporter une vue plus détaillée sur la position du français sur le territoire flamand. En général il est possible de diviser l'évolution des rapports entre le français et le néerlandais en quatre époques. Première est celle de « bilinguisme hétérogène ». Elle est caractérisée par l'utilisation simultanée de deux langues par des groupes sociaux différentes sur un seul territoire. Il s'agit donc des classes supérieures des villes parlant français, et la population rurale pratiquant le dialecte néerlandais. La deuxième époque est dite de « bilinguisme homogène » et connaît une croissance de population bilingue. Le français pourtant garde son statut prestigieux. La troisième époque est marquée d'une égalité des langues. Le français perd son prestige et le néerlandais standard commence à être utilisé dans toutes les domaines de la communication. La quatrième phase connaît un déclin de français qui ainsi devient une langue étrangère sur le territoire flamand où n'est plus parlé que le néerlandais⁴.

Ce schéma, quoique fortement généralisé, représente d'une manière compréhensible l'évolution des rapports des langues sur le territoire flamand. Il faut bien ajouter que des classes sociales moins favorisées connaissaient que leur propre langue et donc la langue officielle et administrative restait pour eux une langue étrangère à cause de manque d'éducation. De l'autre côté la bourgeoisie utilisait le français comme un moyen de promotion sociale. Quasi indépendante de schéma précédent, l'aristocratie utilisait le français très longtemps pour se différencier des autres classes sociales.

Position actuelle de français en Flandre

Malgré qu'elle est estimée insuffisante, la connaissance du français en Flandre est élevée. Aussi grâce à l'évolution mentionnée au-dessus les

⁴ BLAMPAIN, Daniel et al. *Le français en Belgique*. Louvain-La-Neuve : Duculot, 1997. 530 pages. ISBN 2-8011-1126-0, page 265

figures du journal La Libre Belgique du 2009 montrent que plus que 11 pourcent des Flamands parlent le français à la maison et que environ 54 pourcent des Flamands apprécieraient plus de culture francophone à la radio et à la télévision. La méfiance réelle des Flamands envers le français est pourtant toujours remarquable et la minorité francophone (ne dépassant pas plus que 3 pourcent de la population⁵) se considère parfois dans une situation de « ghetto ».

2.3.2 Histoire de la langue française en Wallonie

La situation de la Wallonie pourrait paraître simple. Il n'y a pourtant que cent ans que le français n'était pas si courant sur le territoire wallon. Il y existait une variété des parlers régionaux qui étaient utilisés dans la plupart des situations de communication. Le français est d'abord venu à l'écrit et a remplacé le latin. Au fur et à mesure le français pénétrait la société. Pour les zones urbaines l'époque approximative était le 17^{ème} siècle. Dans les zones rurales la transformation s'est produite plus tard à la fin du 19^{ème} siècle. Après 1918 la montée brusque du français a été causée par l'introduction des écoles primaires qui enseignaient le français pour lui assurer la position dominante. Une seconde impulsion s'est manifesté après la Deuxième Guerre mondiale avec la forte industrialisation de la région et le développement des technologies de communication et des médias. Les Wallons, surtout de la campagne, ainsi perdent leur propre langue, qui ne reste parlée qu'au foyer, et une langue officielle et administrative leur est servie dans les établissements d'éducation.

Cependant les Wallons d'aujourd'hui n'éprouvent pas un tel patriotisme envers le français comme les Français, bien qu'il s'agisse de leur langue maternelle. Ce fait est principalement causé par l'apprentissage du français standard qui ne reflète pas les particularités

⁵ ibid, page 271

de l'héritage linguistique avec lesquelles personnes francophones (pas nécessairement de la Belgique) s'identifient⁶.

2.4 L'expansion coloniale

Pendant le 19^{ème} siècle les dirigeants belges tentent de suivre les tendances des puissances européennes à aggrandir leur territoire. Mais la société ennuyée par des exploits des gouvernants précédents refuse de s'engager à la colonisation active. Sous prétexte de « *la recherche des méthodes les plus favorables à l'accès de la civilisation (...) au coeur de l'Afrique* »⁷ Léopold II réussit à convaincre ses citoyens de l'utilité de l'expansion et donc la colonisation du Congo commence. Pour un demi-siècle (jusqu'à 1960 où Congo devient indépendant) la Belgique fait partie des puissances colonisatrices les plus importantes du monde⁸. L'influence de la souveraineté belge ne restera pourtant pas restreinte au territoire de Congo.

⁶ ibid, pages 229-237

⁷ DUMONT, Georges-Henri. *La Belgique hier et aujourd'hui*. 4^{ème} édition Paris : Presses Universitaires de France, 2008. 126 pages. ISBN 978-2-13-57060-8, page 65

⁸ Ibid, page 68

3. LE FRANÇAIS DE BELGIQUE

Après un parcours des points importants de l'histoire belge et d'une caractérisation du territoire belge et de sa composition, le but de cette partie sera de familiariser le lecteur avec les particularités du français de Belgique et son influence au sein de la Francophonie. Il faut se focaliser alors sur l'influence de français de Belgique sur les anciennes colonies. Mais d'abord les particularités linguistiques du français de Belgique seront présentées et comparées avec le français standard.

3.1 Les particularités

Bien que le français enseigné aux écoles belges soit standard et que la France ait développé toute une institution pour protéger la propreté de sa langue, le français de Belgique s'est développé une série des particularités qui ont changé la totalité des domaines composant une langue. Les spécificités peuvent donc être trouvées dans la phonétique, la morphologie, le lexique ou la syntaxe. Dans les chapitres suivants seront décrits quelques de ces particularités. Ainsi elles seront comaparés avec le français standard. Les variables temporelles, géographiques et sociologiques ne seront pas considérés.⁹

3.1.1 La phonétique et la phonologie

Généralement on peut constater que le français de Belgique se distingue par la lenteur de débit, le rythme et une certaine nonchalance d'articulation causée par un manque de tension musculaire. Donc en comparaison avec le français standard l'articulation se déroule un peu plus en arrière dans la bouche. En ce qui concerne la lenteur du récit, celle-ci est due à la fréquence des voyelles longues ou sémi-longues, qui est beaucoup plus élevée en Belgique. Selon les observations d'une étude effectuée par Louis Remacle en 1969 la lecture d'un même texte a

⁹ BLAMPAIN et al, 1997, pages 157 ;158

révélé 8 % des voyelles longues chez un lecteur français et 35 % chez un lecteur belge parlant le français régional liégeois.

Pour donner quelques exemples de durée des voyelles (orales ou nasales) mentionnons les mots *chanter* [ʃã:te:] et *faux* [fo:] qui sont prononcés d'une manière longue. Contrairement au français standard l'accent circonflexe prolongue aussi la durée vocalique : abîme [abi:mɛ], fête [fɛ:t]. Parmi des nombreuses différences mentionnons encore le manque de la semi-consonne [ɥ] qui est remplacé par [w] (*depuis* - [dɛpwi]). En ce qui concerne le mythe de [R] roulé celui-ci reste prononcé que par des personnes âgées. A présent ont les Belges adopté la prononciation du français standard¹⁰.

3.1.2 La morphologie et la syntaxe

Pour simplifier les choses on peut dire que le domaine de morpho-syntaxe couvre les particularités qui ne peuvent pas être classées dans les dictionnaires mais qui ne diffèrent pas non plus du français standard que par des sons pour pouvoir être considérés des particularités phonétiques.

Il s'agit donc des constructions nominales typiques pour le territoire belge (sans prendre en considération des exceptions des certains régions françaises où les mêmes formes sont utilisées). Pour illustrer voici quelques exemples : utilisation des périphrases verbales - '*avoir bon*' (se sentir bon), '*il n'en peut rien*' (ce n'est pas sa faute) ; des différentes constructions verbales comme '*jouer soldat*' (jouer au soldat), '*je l'ai besoin*' (j'en ai besoin), des différents pronoms – '*tout qui*' (quiconque), '*leur deux*' (eux deux) etc. Il vaut bien aussi de mentionner les calques de la langue flamande comme '*moi bien*' (moi oui), '*si vite*' (aussitôt) et d'autres. Pour donner un exemple concret la position de l'adjective épithète qualificative sera examiné plus en détails.

¹⁰ ibid, page 163-172

Tandis qu'en français standard le groupe adjective-nom apparaît dans 33 % des cas, pour la langue wallonne il s'agit de 86 %. Malgré le respect du français de Belgique actuel des règles du français standard, quelques groupes nominaux comme '*du sale linge*' ou '*ta blanche chemise*' peuvent être utilisés. Deux circonstances ont influencé ce phénomène. La première c'était la position périphérique de la Wallonie. A cause de l'éloignement le développement linguistique perdait de l'influence. La deuxième c'était de l'autre côté la proximité des langues germaniques qui employaient sans exceptions l'ordre adjective-nom¹¹.

3.1.3 Le lexique

Au niveau lexical il est bien clair qu'il faut parler des belgicisms. Des premières tentatives de décrire les mots particuliers de territoire belge proviennent d'une époque bien avant l'existence du pays. Ces oeuvres de 17 et 18 siècles décrivait la situation sur le territoire de la Belgique actuelle de peur d'une mauvaise influence du flamand sur la langue française. En 1811 le mot belgicisme apparaît pour la première fois¹². A présent, il existe une grande variété des différents dictionnaires des belgicisms. Il s'agit de la variété du français la mieux décrite aujourd'hui. Qu'est-ce que ces dictionnaires contiennent ? Qu'est-ce qu'un belgicisme ?

On peut simplement constater qu'un belgicisme est un trait de français typique pour la Belgique. Il faut cependant mentionner que certains de ces traits sont utilisés ailleurs qu'en Belgique et peuvent être retrouvés même sur le territoire français. Il faut aussi distinguer les différences au niveau de la Belgique. Notamment les différences entre les belgicisms bruxellois et wallons qui ont été causées par des développements séparés de ces deux régions. De cette façon il est possible de trouver une variante bruxelloise '*smoutebolle*' et la variante '*wallone*' croustillon

¹¹ ibid, pages 175-181

¹² ibid, page 187

qui désignent les deux un beignet. Il existe encore d'autres catégories de triage des belgicisms et ce sont les régionalisme linguistiques et régionalismes encyclopédiques. La première catégorie renvoie aux réalités qui ne sont pas spécifiques pour la Belgique, mais pour lesquelles les Belges utilisent un mot différent de celui du français standard (*'bourgmestre'* – le maire, *'casserole'* – un faitout). Deuxième catégorie renvoie aux réalités propres des Belges pour lesquelles le français standard ne possède pas un équivalent et doit se contenter d'une périphrase (*'cuberdon'* – friandise fabriquée à partir d'un mélange de glucose et de gomme arabique)¹³.

Le lexique est la catégorie qui compte le plus grand nombre des particularités belges. Néanmoins il est inutile de proposer une liste des belgicisms fréquents pour illustrer la langue employée en Belgique francophone. La raison est que la fréquence n'est pas possible à être mesurée exactement et elle varie en fonction du temps. De citer donc quelques exemples manque de valeur démonstrative. Les belgicisms ont des origines divers. Inspirés par langues étrangères ou anciennes (comme le latin, l'anglais ou l'allemand) ou par ses propres langues régionales (le wallon, le gaumais ou les dialectes flamands), les belgicisms ont pénétré les domaines comme l'administration, l'économie, l'éducation ou la vie quotidienne¹⁴.

3.2 Influence sur des anciennes colonies

Outre l'influence réciproque des régions frontalières françaises et belges, le français de Belgique a laissé une trace dans le continent africain. Il s'agit principalement de la République démocratique du Congo (ancien Congo belge) à laquelle semble s'ajouter encore le territoire de Rwanda-Burundi qui était sous l'influence des Belges dès 1926 lors du

¹³ FRANCARD, Michel et al. *Dictionnaire des belgicisms*. Bruxelles : De Boeck Duculot, 2010. 396 pages. ISBN 978-2-8011-1608-1, pages 7-12

¹⁴ BLAMPAIN et al, 1997, pages 189-197

passage des colonisateurs allemands. Il n'est pourtant pas possible de parler d'une empreinte du français de Belgique sur ce territoire parce que celui-ci reprend l'utilisation de ses langues d'origine avec l'acquisition de l'indépendance en 1962. La raison pourquoi le Congo n'a pas agi de la même manière est simple – la nécessité de l'unité linguistique à cause du nombre élevé des langues parlées sur le territoire congolais. Grâce à l'unilinguisme le Rwanda reprend alors l'utilisation du kinyarwanda et Burundi le kirundi. Pourtant, depuis des années quatre-vingts le français regagne de l'importance à cause de l'urbanisation et de la politique étrangère.

Bien que le français africain ait développé un nombre des structures propres à lui, quelques traits d'origine belge peuvent être remarqués. Sur le plan phonétique il faut parler de la transformation de la semi-voyelle [ɥ] en [w] mentionnée au-dessus. A la belge les congolais forment aussi un léger diphtongue avec le [e] final ('vallée' [valej]). La syntaxe révèle aussi l'utilisation des tournures typiquement belges ('nous sommes à quatre' – nous sommes quatre etc.). L'influence belge est la plus remarquable dans le plan lexical avec l'utilisation des mots et des expressions proprement belges ('septante', 'nonante', 'bourgmestre', 'bassin' etc.)¹⁵. Le temps montrera si l'influence du français africain des pays voisins laisse ces particularités survivre.

¹⁵ ibid, pages 319-333

4. LA SITUATION ACTUELLE

La principale préoccupation de ce travail devrait être enfin la situation politique actuelle. Les circonstances du début de crise seront mentionnées tout comme des possibles solutions proposées par les gouvernants de la Belgique. En particulier la possibilité de la rupture de l'état belge sera traitée. Pour terminer, une parallèle sur le divorce tchécoslovaque sera mentionné comme une inspiration possible pour les Belges et la situation belge sera comparée à celle de la Suisse.

4.1 La crise politique – les origines

Dans ce chapitre suit une introduction à la crise politique traçant les origines et les facteurs qui ont influencé le futur développement de la situation en Belgique. Plus concrètement il s'agit de la montée du pouvoir de néerlandais suivi de la problématique de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde.

4.1.1 Le néerlandais – langue officielle

Pour retrouver les racines de la crise politique et des tendances séparatistes il faut remonter dans l'histoire jusqu'à la formation de la Belgique. C'est là que les problèmes des deux sociétés principales de la Belgique (dont on a parlé auparavant) commencent. C'est concrètement en 1840, dix années après la création du Royaume de Belgique que émerge un mouvement flamand. Son apparition est stimulée par la position dominante du français¹⁶. La lutte pour le néerlandais langue officielle a été renforcée avec l'élargissement du droit de vote de l'élite francophone au grand public (un agrandissement du corps électoral de 136.000 électeurs à 1.3 million) qui ne maîtrisait pas de la manière suffisante la langue française. La loi accordant au néerlandais le statut

¹⁶BOUILLON, Pierre. *Le dossier BHV pour les nuls* [en ligne]. publié le 26 octobre 2009 [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur: <http://archives.lesoir.be/?action=nav&gps=734743>

d'une langue officielle est passée le 18 avril 1898. Cela n'adoucit pourtant pas l'activité du mouvement flamand.

4.1.2 Le recensement linguistique

Les Flamands souhaitaient imposer leur langue comme langue dominante sur le territoire flamand utilisée dans la sphère administrative, juridique, militaire ou dans l'éducation. En 1921 les efforts des Flamands rapportent un succès. Le néerlandais est proclamé une langue dominante dans les provinces flamandes et de l'autre côté le français dans les provinces wallones. Le seul problème se situe dans la nécessité d'établir une frontière linguistique. Une solution assez complexe est mis en pratique qui autorise chaque dix ans un changement de la frontière en fonction des mouvements et évolution des populations dans les communes frontalières. De plus un système de facilités administratives aux minorités (supérieures à 20, et finalement à 30 pourcents de la population de la commune au passage de la loi en 1932) est introduit. Premier recensement linguistique est organisé en 1947. Vu que ce changement a été fortement défavorable aux Flamands, qui ont perdu trois communes à la Région de Bruxelles et quatre autres communes ont reçu les facilités francophones et que la région bruxelloise continuerait à grandir en avalant des territoires flamands, une nouvelle frontière linguistique fixe est créée afin d'empêcher la « francisation » de la Flandre.¹⁷

4.1.3 Bruxelles-Hal-Vilvorde

On arrive enfin à la raison principale des années de désaccords entre les deux côtés de la frontière linguistique et c'est l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Il s'agit d'un territoire qui couvre les 19 communes bruxelloises et 35 communes du Brabant flamand aux alentours de la

¹⁷ Ibid

capitale dont plusieurs sont habitées par une majorité francophone¹⁸. Son particularité est qu'il est traversé par la frontière linguistique. Direction assumée par les francophones, cet arrondissement demeure une tâche sur l'idée de territoire homogène flamand. Depuis des années 70, plusieurs tentatives sorties des rangs flamands proposent des possibilités à la scission de l'arrondissement en échange aux concessions accordées aux francophones. Ces tendances ont été encore soutenues par la réforme fédérale de l'état en 1970. De cette manière les Flamands espèrent pouvoir terminer la bataille pour leur territoire linguistiquement homogène dont le dernier obstacle demeure BHV. L'étape suivante donc c'est l'éclatement du pays.

4.2 L'avenir du Royaume de Belgique : éclatement du pays ?

Cette solution extrême semble d'être considérée déjà depuis des années nonantes. Les raisons de cet esprit séparatiste originent des difficultés de coexistence de deux groupes sociales de la population belge, de plus en plus séparés par la frontière linguistique, la distribution des puissances institutionnelles et d'une part aussi par la situation complexe de BHV qui a principalement servi d'un instrument pour déclencher la crise. Malgré les discours politiques la population wallone ne semble pas d'être favorable à cet avenir selon Isabelle Lemal, journaliste du *Le Soir*, un journal belge. L'extrait suivant provient du 25 septembre 2007 :

«Comme chaque année, l'association pro-Belgica organisait ce week-end une cérémonie de commémoration de l'indépendance de la Belgique. Cette année, la cérémonie a été suivie d'une manifestation de soutien à l'unité nationale. Ils étaient quelques centaines, majoritairement

¹⁸ FDF. *Francophones en BHV* [en ligne]. [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur: <http://www.lalibre.be/bhv/infofrancophones.htm>

francophones. Parmi les politiques présents, il n’y avait d’ailleurs que des francophones. »¹⁹

En même temps il est remarquable de cet extrait que des Flamands ne sont pas tellement opposés à la séparation et que, selon Isabelle Lemal, jusqu’à 40 pourcent des habitants soutiendrait l’indépendance de la Flandre. Pourtant il existe plusieurs obstacles à effectuer avec succès la séparation de la Belgique. Parmi les plus importants il faut mentionner par exemple la ville de Bruxelles. Avec son statut de la ville bilingue, le problème se fait voir lui-même.

4.2.1 Belgique requiem

Dans les sections suivantes l’espace sera consacrée aux grands hommes belges et leur avis sur la problématique de séparation belge, ainsi que d’autres astuces de la situation actuelle. La source est le site du journal belge Le Soir, qui a diffusé en 1996 une série des entretiens appelés « Belgique requiem » qui commentent et évaluent la position difficile de la Belgique de l’époque.

4.2.1.1 Belgique requiem – Kris Deschouwer

Kris Deschouwer, un politologue à la VUB²⁰, ne contribue pas activement au monde politique flamand. Sa proximité des milieux progressistes du Nord d’ailleurs apportent un point de vue intéressant sur la problématique. Dans l’entretien²¹ de Martine Dubuisson il explique qu’en Flandre existent deux tendances différentes avec une opinion plutôt opposée au séparatisme :

¹⁹ LEMAL, Isabelle. *Belgique, stop ou encore ?* [en ligne]. publié le 25 septembre 2007. [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur: http://archives.lesoir.be/belgique-stop-ou-encore-_t-20070925-00D350.html?queryand=%22s%E9paration+de+la+Belgique%22&firstHit=30&by=10&when=-1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2012&endMonth=01&endDay=02&sort=dateasc&rub=TOUT&pos=37&all=63&nav=1

²⁰ Vrije Universiteit Brussel – université de langue néerlandaise à Bruxelles

²¹ DUBUISSON, Martine. *Belgique requiem(III)* [en ligne]. publié le 20 août 1996. [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur: http://archives.lesoir.be/belgique-requiem-iii-la-belgique-n-a-pas-ete-cree-pour-_t-19960820-ZOCHEE.html

« Il y a, en Flandre, deux tendances. La tendance Van den Brande, qui fait le maximum pour donner une raison d'être aux nouvelles institutions. Jusqu'à un certain point, c'est normal. Du côté flamand, la Région et la Communauté ont fusionné et représentent une force politique d'un poids énorme. La francophonie est plus divisée (car il y a beaucoup de francophones à Bruxelles), donc moins visible. Dans le rapport de force, la Flandre est dès lors la plus forte. Avec, en plus, son avance économique. Pour elle, il y a deux composantes dans l'Etat : c'est un fédéralisme à deux. »²²

Grâce à l'unité de la Région et la Communauté mentionnée auparavant, cette tendance alors incline à s'octroyer des pouvoirs au détriment des compétences fédérales. En moment actuel un atout pour la Flandre est aussi sa situation économique supérieure. Par le fédéralisme à deux l'auteur indique les régions wallonne et flamande. Les Flamands n'attribuent pas le statut de Région à part entière à Bruxelles par crainte de devenir de nouveau une puissance mineure contre deux régions francophones vu que à Bruxelles la population flamande est marginale. La deuxième tendance est ensuite décrite par Deschouwer ainsi :

« C'est celle qui ne veut pas perdre la Belgique, mais continuer à faire fonctionner les institutions créées et la logique fédérale. C'est la tendance un peu plus réaliste et plus proche de la population. Car la réforme de l'Etat n'a été, ni en Flandre, ni en Wallonie, demandée par un mouvement populaire. La VU²³ n'a ainsi jamais dépassé les 20 %. C'est donc la classe politique qui a voulu cette réforme. Logique : c'est elle qui est constamment confrontée aux problèmes linguistiques. »²⁴

²² Ibid.

²³ VU : (Volksunie) parti politique des nationalistes flamands, éclaté en 2001

²⁴ Ibid.

Cet extrait correspond à l'article d'Isabelle Lemal qui, onze ans plus tard, confirme la volonté de la population de conserver l'organisation politique du pays, malgré que chez I. Lemal on voit surgir les tendances des Flamands incliner vers l'idée de séparation. L'explication possible pourrait alors être la fatigue de la société des longues années des querelles et désaccords. En 1996 c'est que les électeurs de la VU et Vlaams Blok²⁵ qui souhaitent plus de pouvoir pour la Flandre. Aux rangs politiques c'est environ 30 contre 70 pourcent, selon Deschouwer, qui sont en faveur des tendances séparatistes de Van den Brande.

En ce qui concerne la séparation elle-même, l'auteur n'y croit que au cas où toute la volonté politique de sortir de la crise soit abandonnée. D'ailleurs il met en valeur deux obstacles principales et c'est la dette publique et la ville de Bruxelles :

« Les deux raisons qui empêchent le séparatisme sont Bruxelles et la dette. Mais la dette, elle, est négociable : c'est un problème technique. Pour Bruxelles, il faudrait qu'une des deux parties lâche... »²⁶

La dette est alors actuellement gérée au niveau fédéral, comme la Belgique manque d'une fiscalité régionale. Cette dette devrait donc être distribuée d'une manière adéquate aux Régions, actuellement pas endettées. Malgré la complexité de ce problème il s'agit d'un obstacle possible à résoudre. Bruxelles de l'autre côté demeure un piège principale avec sa position enfermée dans le territoire flamand²⁷, et habité par la population de majorité francophone.

« Je suis convaincu que si Bruxelles était en Wallonie, la scission serait plus facile. Et l'on serait peut-être déjà séparé... »²⁸

²⁵ Vlaams Blok : (actuellement Vlaams Belang) parti politique flamand extrême droite

²⁶ Ibid.

²⁷ La position des Flamands est maintenant tenté d'être encore renforcé par installation des institutions flamandes dans la ville.

²⁸ Ibid.

Ensuite M. Deschouwer propose deux scénarios possibles. Le premier c'est l'indépendance de Flandre avec Bruxelles comme la capitale. Celui-ci est pourtant considéré comme une absurdité vu que les Bruxellois choisiraient pas d'une manière rationel la région la plus riche, mais feraient plutôt un choix émotionnel de rester attachés aux restes de la Belgique. Deuxième possibilité présente d'une manière plus réaliste une Flandre indépendante qui abandonnerait Bruxelles et avec celui-ci la population flamande bruxelloise. Les Flamands qui tentent de se séparer semblent d'ailleurs de renoncer déjà à une Flandre indépendante avec la capitale actuelle :

« Dans ce scénario, la Flandre abandonne les Flamands de Bruxelles. Et j'ai l'impression que les Flamands qui revendiquent davantage d'autonomie évitent, par réalisme, d'intégrer Bruxelles. Cette tendance autonomiste m'inquiète, comme Flamand de Bruxelles. Mais aussi pour la Flandre, qui n'a qu'une grande ville internationale, multiculturelle. Sans Bruxelles, la Flandre serait beaucoup plus petite, plus renfermée sur elle-même. »²⁹

Malgré que la séparation semble invraisemblable dans tous les cas possibles, à la question si la Belgique existera dans 50 ou 100 ans M. Deschouwer réponds ainsi :

« Non. Pas pour des raisons belges, mais européennes. La même chose se produira aux Pays-Bas, au Luxembourg, en France : la création de régions économiques. »³⁰

L'auteur alors estime que la société commerciale produira un décès doux de plusieurs états d'Europe en faveur des sphères économiques. Comme preuve le cas de la France du Nord et la Flandre occidentale peut être mentionné, où la frontière s'efface grâce à la coopération économique forte. Il attend alors une migration des pouvoirs de l'état vers

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

des nombreuses associations de communes ou provinces. Les structures actuelles pourraient survivre en remodelant ses compétences. M. Deschouwer termine avec une idée que pour lui : « *L'Europe des Régions est une possibilité.* »³¹ Il aussi brièvement aborde le sujet de la séparation Tchèque slovaque comme un cas modèle pour la Belgique, mais comme il s'agit d'un thème particulièrement intéressant pour ce travail, toute une section sera lui sacrifiée plus tard, y inclus les observation de M. Deschouwer.

4.2.1.2 Belgique requiem – Francis Delpérée

Dans l'entretien de Jean-Pierre Stroobants³², abordons l'approche suivant apporté par M. Francis Delpérée, professeur de droit constitutionnel à l'UCL³³ qui s'exprime sur la situation de la Belgique après la fédéralisation de l'état en 1993. Selon lui, trois nouvelles tendances politiques sont apparues au cours de ces années agitées et ce sont le confédéralisme, le séparatisme et le rattachisme. Voyons ses propositions de plus près.

Problèmes de la coopération

Pour commencer, M. Delpérée indique quelques problèmes de la structure fédérale belge avec le terme « *shopping institutionnel* ». Il explique qu'il s'agit de choisir des meilleures composantes des systèmes étrangères pour les utiliser former la conception belge ce qui est, selon lui, inopérant. Il poursuit avec l'importance des circonstances de création des systèmes fédéraux :

« Cela dit, si les problèmes sont semblables, les solutions ne sauraient être identiques. Il y a une histoire, il y a un contexte

³¹ Ibid.

³² STROOBANTS, Jean-Pierre. *Belgique requiem(II)* [en ligne], publié le 19 août 1996. [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur : <http://archives.lesoir.be/belgique-requiem-ii-trois-scenarios-pour-un-royaume-si-t-19960819-Z0CH9Q.html>

³³ UCL : Université Catholique de Louvain

*économique, il y a des réalités sociales et culturelles qui nous sont propres. A nous d'être assez intelligents pour adapter les techniques fédérales à nos besoins. »*³⁴

De cette manière il explique clairement pourquoi le shopping institutionnel pourrait être inopportun. Un autre grand problème est ensuite le manque des lieux officiels de discussion :

*« Quand les étudiants en droit de Louvain invitent les ministres-présidents des Régions à une discussion publique, M. Van den Brande accepte le débat avec M. Collignon, mais il le refuse avec M. Picqué, quitte à nier la réalité institutionnelle bruxelloise. C'est inquiétant. Parce que le péché mortel, aujourd'hui, c'est de ne pas se parler. »*³⁵

Il faut remarquer que ce n'est pas seulement le manque des lieux, mais aussi le refus (même) des autorités à se parler, voire même accepter la légitimité des autres patries de la scène institutionnelle belge. Dans le même sens va aussi un paragraphe sur le chisme culturel où l'auteur mentionne le manque de coopération et d'interaction à travers la frontière linguistique au niveau du grand public :

*« Quel citoyen flamand lit un journal francophone, et vice versa ? Lequel regarde une chaîne de l'autre communauté ? On assiste à l'émergence de deux communautés qui réagissent en fonction de discours politiques, de réalités sociales, d'intérêts économiques de plus en plus différents. »*³⁶

Cette idée est partiellement opposée à l'avis de M. Bernard Focroulle, directeur de la Monnaie³⁷ qui dans un autre entretien de la

³⁴ Ibid.

³⁵ Ibid.

³⁶ Ibid.

³⁷ La Monnaie : nom de fameuse opéra bruxelloise

série³⁸ annonce que au niveau culturel l'échange s'effectue et que les théâtres flamands présentent des pièces traduites des auteurs francophones. L'approche de M. Focrouille sera présentée plus en détails dans la section suivante.

Séparation à la Van den Brande

M. Delpérée s'exprime aussi brièvement sur la fameuse tendance « séparatiste » Van den Brande. Il considère cette voie prédestinée à la séparation, comme le mot confédéralisme déjà suppose l'existence de deux pays plus ou moins indépendants. Il démontre aussi la force de la Flandre :

« Je souscris au diagnostic que formulait Perin, il y a quelques années : «Nous sommes dans un Etat où cohabitent deux nations : la nation belge et la nation flamande». Qui a créé cette dernière ? Qui lui a donné des moyens institutionnels d'exister ? Les réformateurs de l'Etat belge, à partir de 1970 ! Les hésitations au centre et au sud du pays font qu'une autre nation n'a pas vu le jour. »³⁹

L'extrait montre alors la nation belge, générale pour tout le territoire, et la nation flamande, qui a apparu avec la lutte pour améliorer la position des Flamands et de leur langue dans la société belge. Tandis que les francophones, confortables avec leur situation supérieure ne se sont pas créés une identité suffisamment forte. Ils éprouvent, selon Delpérée, aussi un sentiment nostalgique voire romantique qui n'est pas favorable à un développement futur du pays. Par le centre l'auteur attribue le même comportement à la Région bruxelloise. Il critique le fonctionnement séparé de la Région wallonne et la Communauté francophone. Cette séparation institutionnelle crée la confusion pour des agents de l'extérieur

³⁸ TELLIER, Didier. *Belgique requiem(V)* [en ligne]. publié le 22 août 1996. [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur: http://archives.lesoir.be/belgique-requiem-v-bernard-focrouille-le-chant-du-cygne_t-19960822-Z0CHQ4.html

³⁹ STROOBANTS, Jean-Pierre, 19 août 1996

du pays et aussi affaiblisse la position des francophones dans la Belgique. Selon l'auteur il est nécessaire de trouver « un projet commun », une sorte de base des valeurs sur lesquelles pourrait se fonder la coopération interrégionale :

« Ce qui manque, c'est un projet commun. Oh ! pas des plans sur la comète. Pas un projet pour la Belgique méridionale de 2025. Mais, de manière plus modeste et plus immédiate, l'affirmation de quelques vérités qui nous sont communes. Ce que nous voulons et ce que nous ne voulons pas. »⁴⁰

La poursuite de crise démontre bien que l'accord n'a pas été atteint. L'auteur s'exprime aussi sur la problématique BHV et estime qu'il serait préférable de se concentrer à trouver une solution en ce qui concerne le statut des citoyens de la grande périphérie de Bruxelles plutôt que de tenter de part des francophones d'agrandir les extrémités de la capitale.

L'avenir de la Belgique

En ce qui concerne l'avenir du pays, M. Delpérée introduit par un paragraphe consacré à la nouvelle génération flamande qui semble ne pas être préoccupée par la problématique des institutions. A cette attitude il réagit ainsi :

« Est-ce nécessairement un bien ? Le fédéralisme est toujours de raison. Le séparatisme, lui, peut résulter d'un sentiment généralisé de «ras-le-bol». »⁴¹

Il est donc évidemment visible que selon l'auteur le fédéralisme consiste un élément nécessaire et clé pour la Belgique et que le comportement des nouvelles génération pourrait apporter des problèmes, malgré que cette attitude pourrait sembler favorable à calmer l'agitation

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Ibid.

actuelle. Arrivons finalement aux scénarios de la future Belgique proposés par l'auteur :

« Moi, je continue à évoquer trois scénarios possibles. Un : celui de la «bombe atomique» qui entraîne la création de trois grands-duchés de Luxembourg supplémentaires sur la carte de l'Europe du Nord. Deux : le scénario optimiste, celui du dialogue entre adultes décomplexés. Le troisième, que je crois le plus réaliste : la poursuite d'une dispute sur des bouts de compétence, sur des enveloppes financières, sur la sécurité sociale, sur la fiscalité... C'est sans doute l'hypothèse la plus laborieuse, le plus complexe, la plus coûteuse, mais... »⁴²

Opposé à l'approche précédent, M. Delpérée propose alors trois solutions plus générales. Dans la première il envisage (contrairement à M. Deschauer) que la capitale pourrait devenir une unité indépendante des deux Régions, et ainsi alors la rupture de la Belgique en trois parties⁴³. Le deuxième proposition présente des « espérances » de l'auteur, et le troisième suppose une poursuite des querelles et discussions incessantes. Vu que après seize ans que l'article a été publié, la situation en Belgique n'est pas calme, il est clair que l'auteur ne s'est pas trompé en désignant ce scénario le plus réaliste.

Cette option est encore davantage traitée par l'auteur, qui ajoute deux éléments qui pourrait influencer le développement de la situation belge :

« La première, c'est l'état de l'opinion. Les Belges seront-ils suffisamment patients et tenaces pour poursuivre ces discussions interminables ? Ne seront-ils pas tentés de se dire «à quoi bon ?...»⁴⁴

Pour résumer cette condition de survie de la fédération, c'est la patience de la nation qui détermine la période de temps offert aux

⁴² Ibid.

⁴³ Cette hypothèse pourrait être soutenue par Bernard Focroulle (mentionné dans la section précédente), qui dans un entretien pour Le Soir estime que la population des immigrants croissante pourrait diminuer la volonté de Bruxelles de joindre une des deux côtés opposées.

⁴⁴ Ibid.

dirigeants de l'état pour résoudre les problèmes. Dans ce cas il est alors convenable de parler d'une bombe à retardement parce que personne ne sait quand est-ce qu'elle va exploser. Deuxième inconnue c'est d'après M. Delpérée le développement international et européen. En fonction de l'Union Européenne l'auteur prévoit le succès ou l'échec de la Belgique. En cas de l'Europe plus forte et plus cohérente, la Belgique devrait s'inspirer à améliorer les relations internes. De l'autre côté si l'Europe s'élargit et se bureaucratise, les régions pourraient gagner en importance et ainsi avoir un effet fatal sur la cohérence du pays belge. Cette idée est partiellement partagée par M. Deschauer qui aussi estime l'évolution économique favoriser le développement des régions en détriment des structures supérieures, comme les états. En tout cas Delpérée croit l'existence de la Belgique fortement dépendante de l'Union Européenne : *« Pour ma part, je reste attaché au programme d'«une Belgique fédérale dans une Europe fédérale ». »*⁴⁵

4.2.1.3 Belgique requiem – Bernard Focroulle et Marc Van Peel

Troisième et dernière approche de la vaste série Belgique requiem présentera des idées de Bernard Focroulle, le directeur de la Monnaie, et Marc Van Peel, le président du CVP⁴⁶ dont les entretiens ne sont pas d'une telle importance pour ce travail, mais présentent quelques idées qui méritent d'être mentionnées.

Bernard Focroulle

Les idées de B. Focroulle ont apparu déjà plusieurs fois dans la section des requiem. Il est alors convenable de simplement résumer son

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ CVP : Christelijke Volkspartij - Parti populaire chrétien, actuellement appelé Christen-Democratisch en Vlaams (CD&V) - démocrate-chrétien et flamand

attitude en ce qui concerne la problématique belge et révéler des points intéressants de son témoignage⁴⁷.

« Je ne suis pas Madame Soleil. Je perçois du côté flamand un très fort courant aspirant à davantage d'autonomie, avec toutes sortes de nuances qui comprennent le confédéralisme, le séparatisme, en passant par l'appel à des révisions plus ou moins radicales du système actuel. Les francophones sont sur la défensive. Ils se gardent de toute déclaration qui puisse remettre en cause les équilibres actuels. »⁴⁸

Après avoir lu les parties précédentes dans la section des requiem, le lecteur devrait déjà reconnaître ce modèle spécifique démontrant des valeurs de la société belge, partagé par tous les auteurs cités jusqu'à présent. La Flandre en 'attaque' et les francophones sur la 'défensive'. L'auteur aussi affirme que la Flandre a développé une forte identité nationale comme la présente M. Delpérée. Sur la question si la séparation peut devenir une réalité, Focroulle réponds ainsi :

« Mon sentiment est que l'objectif de la majorité politique flamande n'est pas le séparatisme mais une autonomie largement accrue par rapport au système actuel. Le scénario du séparatisme aurait plus de risque de se produire en cas de crise prolongée, de tension non résolue, de non-dialogue. Mais, c'est net, il y a aujourd'hui, en Flandre, une tendance à ne pas se contenter du fédéralisme belge tel qu'il existe actuellement. »⁴⁹

On peut constater de nouveau que l'auteur ne croit à la séparation que au cas de la crise prolongée – un avis déjà plusieurs fois défendu. Il exprime le regret que le potentiel du fédéralisme belge n'est pas suffisamment exploité. La seule chose qui encore mérite d'être présentée c'est l'avis de Focroulle sur les autorités flamandes qui se sont

⁴⁷ TELLIER, Didier, 22 août 1996

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Ibid.

précipitées à revendiquer des compétences à un moment fragile et délicat de la fédération belge. Une autre circonstance défavorable à la coopération était aussi l'inégalité économique des deux régions. L'auteur estime qu'attendre pour exprimer des revendications supplémentaires pouvait résoudre ces problèmes :

« Les francophones se sentent pris à la gorge, sans marge de manoeuvre. Dans ces conditions, il est difficile de se mettre à discuter. Si la Communauté française se trouvait dans la même situation financière que la Flandre, le dialogue serait beaucoup plus facile. C'est pour cela aussi que le mouvement flamand commet une erreur en précipitant les choses. Si le mouvement flamand disait «On reporte la discussion de 1999 à 2005 [...] on se donnerait de meilleures conditions pour négocier ultérieurement, le dialogue serait beaucoup plus facile. »⁵⁰

Marc Van Peel

Terminons alors avec les avis d'un homme politique flamand et son point de vue recueilli par Martine Dubuisson le 29 août 1996⁵¹. Son dessous politique est évident dans sa réponse à la question à quoi ressemblera la Belgique au 21^{ème} siècle :

« Elle sera, je crois, davantage régionalisée. Car nous avons des cultures différentes, même, par exemple, en ce qui concerne la culture d'entreprise vis-à-vis des autorités. [...] Les francophones veulent accorder plus de tâches à l'Etat. Il faut donc se donner la possibilité de faire chacun comme on veut. Sinon, on va au devant de problèmes. »⁵²

Il est évident que l'auteur est en faveur de renforcement des pouvoirs communautaires et admet deux cultures différentes. Pourtant en ce qui concerne la séparation, il la refuse. Selon lui, il s'agit d'une solution

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ DUBUISSON, Martine. *Belgique requiem(XI)* [en ligne]. publié le 29 août 1996. [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur: http://archives.lesoir.be/belgique-requiem-xi-se-separer-possible-mais-je-ne-le-s_t-19960829-Z0CJL2.html

⁵² Ibid.

réalisable au cas où les deux côtés refusent de négocier, mais pas souhaitable puisqu'une rupture ne pourrait pas se produire « gentiment ». Cette 'méchanceté' réfère à la position de Bruxelles qui n'a pas de solution, selon Van Peel, et une des côtés devrait laisser la capitale partir. Il ajoute pourtant que la Flandre sans Bruxelles est inimaginable, et pour cette raison il ne fait pas partie des Flamands séparatistes qui ont déjà renoncé à la capitale. Tous les obstacles, comment les présente M. Deschouwer, ne peuvent pourtant pas empêcher la division de l'état :

« Il faut avoir la volonté de rester ensemble et pas seulement y être obligés. Je ne crois pas, comme certains, que Bruxelles et la dette publique nous obligent à rester ensemble. Si la population ne veut plus vivre ensemble, la dette et Bruxelles ne sauveront pas la Belgique. »⁵³

L'appartenance de Van Peel à la scène politique peut se manifester davantage avec le terme « le front de refus francophone » que l'auteur utilise à plusieurs reprises, et qui n'était jamais mentionné dans des requiem précédents. Cet esprit de rivalité est bien plus remarquable à travers tout l'entretien que chez le reste des auteurs qui n'étaient pas politiquement actifs, et donc plus ou moins impartiaux. Delpérée même décrit une situation inverse où les Flamands refusent le dialogue avec des francophones de Bruxelles (voir section 4.2.1.2.). Comme démonstration de l'attitude de Van Peel on peut se servir de sa réponse à la question s'il a la volonté de vivre ensemble avec les francophones :

« Moi, oui. Et la volonté existe aussi au CVP. Mais pas avec un front du refus et les « nous ne voulons pas parler ». De cette façon, cela n'ira pas. »⁵⁴

Le dernier point de l'entretien de Van Peel consiste à son avis sur le rôle des régions économiques et l'Europe en général, déjà analysé par M. Deschouwer. Contrairement à l'opinion soutenue par ce dernier, Van Peel

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Ibid.

ne croit pas à une poursuite de développement des régions économiques au détriment des pouvoirs politiques centraux et considère ces régions une réalité qui ne nécessite plus une évolution administrative majeure. Il est aussi sceptique quant à l'Europe des régions – une opinion surprenant d'un homme politique flamand. Il défend son avis ainsi :

« Il est faux de dire que, si l'Europe fédérale se réalise, on n'aura plus besoin d'une Belgique fédérale. Je ne crois pas non plus à l'Europe des régions - même si les régions deviendront de plus en plus importantes dans l'Europe, mais cela prendra des années. L'idée que la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne... abandonneront leur nation dans une Europe fédérale, comme historien, je n'y crois pas. »⁵⁵

4.2.2 Belgique requiem – conclusion

L'objectif de cette partie est d'apporter un aperçu global sur la situation et l'atmosphère politique de la Belgique. Une vue diversifiée apportée par des grands hommes belges des différentes provenances, soit Flamands, soit francophones, du milieu politique ou autre, propose une image complexe des opinions concernant l'avenir de la Belgique. Il est évident que le problème principal c'est l'opposition de deux nations belges et la lutte pour les pouvoirs communautaires partiellement entraînée par la fédéralisation du pays. La situation de la périphérie de la capitale – le fameux arrondissement BHV était aussi mentionnée plusieurs fois. En ce qui concerne l'avenir du pays, la majorité se met d'accord sur le fait que le développement de l'UE jouera un rôle principal dans le destin de la Belgique. Comme le scénario le plus probable est ainsi considéré une négociation compliquée et d'avantage de régionalisation du pays. Il faut constater que la rupture du pays est un scénario extrême qui pourrait se produire seulement au cas d'un désaccord majeur. Ce cas pourrait être comparé aux armées légendaires tchèques de Bílá Hora qui dorment et ne sortiront que au cas où la nation

⁵⁵ Ibid.

serait au pire. De la même façon les Belges attendent l'écroulement final des négociations. Aujourd'hui, après une longue période de crise altérante et un record mondial de pays sans gouvernement battu, ce moment n'est toujours pas arrivé. Si ce n'était pas une bonne possibilité, alors c'est pour quand ?

4.3 Divorce tchécoslovaque un modèle pour la Belgique ?

Le divorce tchécoslovaque est dans le monde considéré comme un exemple modèle d'un éclatement pacifique réussi d'un pays. Essayer pourtant d'appliquer le modèle de la rupture d'un pays à un autre comprend des difficultés énormes. C'est un réseau des circonstances politiques, économiques, sociales et d'autres qui rendent chaque tentative de séparation unique. Malgré ces obstacles chacun des auteurs cités auparavant a été demandé de s'exprimer sur le parallélisme qui pourrait être introduit entre la Belgique et l'ancienne Tchécoslovaquie. Comparons leurs témoignages avec le cas tchécoslovaque en s'appuyant sur l'article de Petr Fiala⁵⁶ qui examine en détails des circonstances du divorce tchécoslovaque.

4.3.1 Des points communs et des différences

Commençons avec la présentation générale du divorce tchécoslovaque accompagnée d'une comparaison des circonstances de la situation actuelle de la Belgique.

4.3.1.1 Des différents systèmes politiques

Tout au début il serait utile de mentionner que les deux états se sont développés à travers le temps deux cultures politiques différentes. Celles-

⁵⁶ Sous chapitre 4.3.1. et ses composantes sont basées sur des informations de FIALA, Petr ; MAREŠ, Miroslav; WEGER, Klara. *Les expériences du divorce Tchécoslovaque: un exemple pour la Belgique?*. Dans Benoît, Bayenet; Capron, Henri. *L'espace Wallonie -Bruxelles. Voyage au bout de la Belgique*. 1ère édition Bruxelles : de Boeck université, 2007. pages 327 - 348. ISBN 978 -2 -8041 -5281 -9

ci se sont progressivement transformées en deux systèmes des partis politiques fortement différents, et cette différence a ensuite contribué à la scission au cas de la Tchécoslovaquie.

On peut donc supposer que l'existence des partis strictement flamandes et strictement wallones favorise déjà maintenant la séparation de la Belgique. Ce qui diffère pourtant c'est l'âge du pays où les premières tendances divergentes ont émergé. Tandis que la Tchécoslovaquie expérimentait dès sa fondation en 1918 l'existence de deux cultures politiques à cause de l'inégalité économique des deux pays, en Belgique les tendances politiques contradictoires ont émergé après l'introduction des régions linguistiques artificielles au cours de l'histoire de la Belgique unie. Celle-ci connaissait lors de sa formation en 1830 aussi une inégalité des deux régions mais les divergences politiques n'était pas tellement fortes.

4.3.1.2 Le régime et ses impacts

Le régime communiste peut être considéré comme un autre aspect historique qui a influencé le divorce tchécoslovaque. Sa pertinence peut être démontrée par les avis divers des deux nations sur ce régime qui ont plus tard davantage approfondi les différences entre ces deux pays et ont ainsi contribué à la séparation. Pour expliquer cette différence des opinions sur cette période de stagnation il faut mentionner que les Slovaques ont d'une façon bénéficié de la souveraineté soviétique. Le gouvernement leur a aidé à moderniser le pays et les dirigeants ont aussi reconnu l'indépendance de la Slovaquie avec la création de la Fédération en 1968.

La cas belge diffère de nouveau avec la situation de l'ancienne Tchécoslovaquie puisque la Belgique a volontairement décidé de devenir une fédération et, malgré des difficultés que ce changement a apportées, la majorité tend à garder leur système politique actuel. Il s'agit alors d'un

aspect qui est, de point de vue belge, favorable à la Belgique et ses frontières d'aujourd'hui.

4.3.1.3 Changement de la structure économique

Il faut aussi parler de la situation économique des deux états tchécoslovaques. Suite à la chute du communisme la partie tchèque de la Tchécoslovaquie aspirait à moderniser ses structures et passer à l'économie du marché. Sauf que la Slovaquie n'était pas prêt à une telle transformation à cause des problèmes que celle-ci poserait à son économie centralisée. Ce désaccord majeur a bien démontré les deux chemins différents que les états avaient l'intention à suivre. La République Tchèque une passage à l'économie du marché, et la Slovaquie une transformation progressive pour éviter des crises économiques.

Appliquer cette raison d'éloignement sur le cas belge peut sembler inutile puisque la Belgique ne se trouve pas au point de changement important de la structure économique vu que celle-ci a déjà atteint un haut niveau, malgré des différences de la puissance économique des deux régions principales. Mais c'est justement cette inégalité économique qui aggrave la situation en Belgique. La Flandre, qui était une fois une région rurale et relativement pauvre, est devenue le moteur de l'économie belge, tandis que la puissance de la Wallonie industrielle affaiblissait. Aujourd'hui les Flamands ne sont pas très contents de soutenir la Wallonie et donc revendiquent plus de pouvoirs institutionnels. Il est donc possible de déterminer une parallèle avec le cas tchécoslovaque puisque la Belgique également expérimente à nos jours une sorte d'éloignement économique. Il faut admettre pourtant que le problème belge semble moindre en comparaison avec les changements énormes de l'économie auxquels la Tchécoslovaquie devait faire face.

4.3.1.4 Tchécoslovaquie et Belgique – deux fédérations différentes

Comme c'était déjà mentionné auparavant la Tchécoslovaquie était une fédération dite « sur le papier » dès 1968. Sauf que cette fausse autonomie n'octroyait que quelques pouvoirs aux entités fédérées et l'état demeurait avec un gouvernement centralisé. De cette manière la volonté de s'accorder plus d'autonomie après la chute du communisme était évidente et compréhensible.

En Belgique c'est un cas contraire : la fédération est véritable et l'autonomie forte. Les Régions et les Communautés contrôlent une grande variété des domaines et n'accordent que quelques pouvoirs à la fédération. Dans ce cas particulier la Tchécoslovaquie ne peut pas être considéré comme un modèle pour la Belgique parce que cette dernière bénéficie d'une fédération efficace qui nécessite d'être davantage adaptée aux besoins des deux côtés.

4.3.1.5 Le parallélisme – conclusion

Il est évident que la situation de l'année 1989 et la situation actuelle en Belgique diffèrent largement. Tandis qu'en Tchécoslovaquie la raison pour se séparer était l'impossibilité de coexistence en période de choc après le changement de régime, en Belgique il s'agit principalement d'un problème de la diversité linguistique de la population car les différents systèmes politiques étaient introduits en fonction des deux langues principaux. Pareille n'est pas non plus la position du pays avec les tendances séparatistes. D'un côté c'était la Slovaquie moins développée qui devait faire face à la transition économique compliquée. En Belgique c'est la région plus forte et plus peuplée qui incline vers l'indépendance pour atteindre une répartition plus juste des finances au détriment de la Wallonie. Que ce soit la différence entre la fédération forcée et volontaire, la position des états séparatistes, ou bien la position de la capitale (qui

complique la situation en Belgique) le parallélisme n'est pas évident. Il existe cependant de nombreuses similitudes mineures qui favoriseraient la scission de la Belgique. Dans ce cas là les mesures prises par le gouvernement tchécoslovaque pourraient servir d'un exemple intéressant pour le divorce belge.

4.3.2 L'avis des Belges

Examinons brièvement pour la dernière fois les articles des auteurs belges pour en retirer des avis sur le « divorce de velours » à la tchécoslovaque. Bernard Focroulle appelle d'une manière significative le divorce tchécoslovaque « une reconstruction » après la sortie du communisme et l'éventuel divorce belge une « déconstruction ». Il mentionne aussi l'asymétrie de deux cas en ce qui concerne les demandeurs de la séparation. Pour lui l'appartenance de la Belgique à l'Union Européenne consiste aussi un problème. Il est vrai que la Tchécoslovaquie n'était pas un membre de l'UE mais à l'époque elle faisait partie de l'OTAN et ce problème était dépassé. L'UE ne constitue donc pas un problème insurmontable malgré les sièges institutionnels à la capitale. Finalement Focroulle n'oublie pas de mentionner la position complexe de Bruxelles, les coûts du divorce et l'émergence des problèmes économiques à travers la nouvelle frontière.

Kris Deschouwer estime que la séparation était beaucoup plus facile pour les Tchécoslovaques. Pour prouver cela il mentionne la fédération forcée qui était plus facile à briser vu qu'elle était composée de deux pays existants avec des frontières bien déterminées et avec ses propres capitales. De l'autre côté Deschouwer signale que les deux régions belges ont été créées après la Belgique qui est selon l'auteur aussi considéré comme un pays artificiel. Puis il parle de Bruxelles qui est, contrairement à l'ancienne Tchécoslovaquie, la capitale des deux régions et il estime que si Bruxelles était en Wallonie la Belgique serait peut-être déjà séparée. Marc Van Peel est d'accord avec Deschouwer en ce qui

concerne l'impossibilité de copier le modèle tchécoslovaque et ajoute encore au'il faut trouver la solution belge aux problèmes belges.

4.4 L'opposition de fonctionnement de l'état multilingue belge et suisse

Mieux que de proposer le cas tchécoslovaque comme un modèle pour la rupture de la Belgique pourrait servir la Suisse comme un modèle de pays multilingue pour que la Belgique reste ensemble. On rencontre pourtant quelques obstacles qui rendent toute la comparaison impossible.

Premièrement il faut souligner que les cantons suisses sont eux-mêmes multilingues avec des minorités fortes et donc n'ont pas des tendances à créer des fossés linguistiques et culturels comme c'est le cas en Belgique où les régions représentent quasi entièrement leurs propres groupes linguistiques de la population. Deuxièmement il faut mentionner l'obstacle économique. Tandis qu'en Belgique la région flamande supporte largement la région wallonne, en Suisse les cantons sont financièrement indépendants et leurs développements économiques ne présentent pas autant de différences.

Mais l'obstacle principal c'est la direction de développement interne de l'état. En Suisse les cantons indépendants ont décidé de se réunir de leur plein gré. En Belgique par contre c'était le mécontentement d'une partie de la population qui a mené à la division de l'état unitaire en deux entités fédérales. Cette opposition des tendances de formation de l'état et le système politique belge rigide ne favorisent pas un avenir commun pour les deux groupes de la société belge⁵⁷.

⁵⁷ FRAJTOVA, Andrea. Komparace belgického a švýcarského federativního uspořádání. Plzeň, 2010. 50 pages. Bakalářská práce na Fakultě filozofické Západočeské Univerzity v Plzni na Katedře politologie a mezinárodních vztahů. Vedoucí práce Mgr. PhDr. Petr Jurek, pages 45-46

5. CONCLUSION

Savoir trouver la Belgique sur la carte du monde et savoir que l'Union Européenne siège à Bruxelles devraient tous les Européens connaître et non pas seulement des étudiants du français. De l'autre côté le nombre des habitants et le PIB appartiennent à l'ensemble des données facilement retrouvables et donc pas nécessairement destinés à être retenues. Ce qui est pourtant d'une importance réelle pour les étudiants de CJKP c'est de connaître et comprendre la situation et des rapports au sein du pays qui sont proposés par les actualités étrangères. Ce travail propose des connaissances physiques de base pour rendre la compréhension de ces informations possible. Il s'agit donc d'un parcours économique, historique, sociologique et linguistique qui permet la compréhension globale de la situation complexe belge.

Pour répondre aux questions de l'introduction il faut mentionner que l'origine de la crise actuelle est liée avec l'opposition linguistique et culturelle du Sud wallon et le Nord flamand. La dominance linguistique du français a fait naître un mouvement flamand qui ne cessait pas de grandir. Après l'introduction de la frontière linguistique a suivi la fédéralisation du pays. Ce changement de système politique a apporté de nombreux problèmes comme la distribution des pouvoirs institutionnels qui demeure un sujet des négociations jusqu'à aujourd'hui. La dernière goutte pour faire éclater la crise politique récente était alors la situation de l'arrondissement BHV qui, traversé par la frontière linguistique, fait l'objet des querelles sur la souveraineté linguistique de ses communes.

Les idées de rupture du pays se présentent donc comme une solution ultime pour terminer la crise politique. Parce qu'elles sont proposées plutôt par le milieu politique flamand on peut supposer qu'il existe encore une raison secondaire. Il s'agit de la force économique de la Flandre qui ne souhaite plus de soutenir financièrement la Wallonie. Les circonstances qui empêchent la rupture sont nombreuses. La position de

la capitale, la dette nationale, l'UE ou la volonté de peuple de préserver la Belgique. Néanmoins cette volonté s'affaiblit avec le prolongement des débats. Les scénarios plus réalistes estiment alors la poursuite des négociations et une Belgique davantage régionalisée.

En ce qui concerne le modèle tchécoslovaque on a appris que malgré quelques similitudes, les circonstances historiques, économiques et sociales du divorce tchécoslovaque diffèrent largement de celles de la Belgique. Il faut admettre que pour la Tchécoslovaquie la séparation était beaucoup plus facile. Après la chute de communisme l'état était en plein changement et création de deux états indépendants était une des solutions possibles comment s'installer dans le nouveau milieu politique. En plus l'état indépendant tchèque et slovaque existait déjà auparavant alors de retrouver la frontière ne posait pas de grands problèmes. De l'autre côté les Flamands et les Wallons cohabitent le même pays déjà plus que 180 ans et, malgré la frontière linguistique, de diviser le pays serait problématique notamment à cause de la position de Bruxelles. Il est donc difficile de justifier une raison pour scinder la Belgique. Il faut alors chercher les solutions belges pour des problèmes belges parce que chaque pays se trouve dans des conditions de vie et circonstances uniques. La Tchécoslovaquie peut fournir un bon exemple mais pas un modèle à suivre.

6. BIBLIOGRAPHIE

6.1 Ouvrages spécialisés

[1] BLAMPAIN, Daniel et al. *Le français en Belgique*. Louvain-La-Neuve : Duculot, 1997. 530 pages. ISBN 2-8011-1126-0

[2] DUMONT, Georges-Henri. *La Belgique hier et aujourd'hui*. 4^{ème} édition Paris : Presses Universitaires de France, 2008. 126 pages. ISBN 978-2-13-57060-8

[3] FIALA, Petr ; MAREŠ, Miroslav; WEGER, Klara. *Les expériences du divorce Tchécoslovaque: un exemple pour la Belgique?*. Dans Benoît, Bayenet; Capron, Henri. *L'espace Wallonie-Bruxelles. Voyage au bout de la Belgique*. 1^{ère} édition Bruxelles : de Boeck université, 2007. pages 327 - 348. ISBN 978-2-8041-5281-9

[4] FRAJTOVÁ, Andrea. *Komparace belgického a švýcarského federativního uspořádání*. Plzeň, 2010. 50 pages. Bakalářská práce na Fakultě filozofické Západočeské Univerzity v Plzni na Katedře politologie a mezinárodních vztahů. Vedoucí práce Mgr. PhDr. Petr Jurek

[5] FRANCARD, Michel et al. *Dictionnaire des belgicisms*. Bruxelles : De Boeck Duculot, 2010. 396 pages. ISBN 978-2-8011-1608-1

6.2 Sources électroniques

[6] BOUILLON, Pierre. *Le dossier BHV pour les nuls* [en ligne]. publié le 26 octobre 2009 [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur: <http://archives.lesoir.be/?action=nav&gps=734743>

[7] DUBUISSON, Martine. *Belgique requiem(III)* [en ligne]. publié le 20 août 1996. [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur: http://archives.lesoir.be/belgique-requiem-iii-la-belgique-n-a-pas-ete-cree-pour-_t-19960820-Z0CHEE.html

[8] DUBUISSON, Martine. *Belgique requiem(XI)* [en ligne]. publié le 29 août 1996. [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur: http://archives.lesoir.be/belgique-requiem-xi-se-separer-possible-mais-je-ne-le-s_t-19960829-Z0CJL2.html

[9] FDF. *Francophones en BHV* [en ligne]. [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur: <http://www.lalibre.be/bhv/infofrancophones.htm>

[10] Le MOCI [en ligne]. publié en novembre 2011 [consulté le 16 avril 2012]. Disponible sur: <http://www.lemoci.com/Belgique/14-Presentation-generale.htm>

- [11] LEMAL, Isabelle. *Belgique, stop ou encore ?* [en ligne]. publié le 25 septembre 2007. [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur: http://archives.lesoir.be/belgique-stop-ou-encore-_t-20070925-00D350.html?queryand=%22s%E9paration+de+la+Belgique%22&firstHit=30&by=10&when=-1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2012&endMonth=01&endDay=02&sort=dateasc&rub=TOUT&pos=37&all=63&nav=1
- [12] STROOBANTS, Jean-Pierre. *Belgique requiem(II)* [en ligne], publié le 19 août 1996. [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur : http://archives.lesoir.be/belgique-requiem-ii-trois-scenarios-pour-un-royaume-si-_t-19960819-Z0CH9Q.html
- [13] TELLIER, Didier. *Belgique requiem(V)* [en ligne]. publié le 22 août 1996. [consulté le 10 avril 2012]. Disponible sur: http://archives.lesoir.be/belgique-requiem-v-bernard-focroulle-le-chant-du-cygne_t-19960822-Z0CHQ4.html

7. RESUME

Le travail « Problèmes spécifiques liés à la réalité de la Belgique actuelle » avait pour but d'apporter aux étudiants de CJKP (Langues étrangères pour la pratique commerciale) une vue globale sur la Belgique et son milieu sociologique pour qu'ils puissent comprendre la crise politique récente et les rapports au sein de la société belge.

Ce mémoire est composé de cinq chapitres principaux. Premier chapitre indique les pistes à suivre, justifie la raison pourquoi ce travail a été élaboré et pose des questions qui devraient être répondues et qui marquent l'essentiel de ce travail. Deuxième chapitre intitulé simplement « La Belgique » propose des informations de base sur la Belgique, sa fondation et décrit sa société et la position du flamand et du français sur le territoire belge. Dernier sous-chapitre mentionne brièvement l'histoire coloniale de la Belgique. Le chapitre suivant est consacré à la description linguistique des particularités du français de Belgique et son influence sur l'espace francophone. Il présente donc des particularités phonétiques, syntaxiques et lexicales pour montrer aux lecteurs une comparaison avec le français standard. Les traces du français de Belgique en Afrique sont aussi signalées. Le quatrième chapitre « La situation actuelle » apporte alors l'essentiel de ce travail. Les origines de la crise sont décrites ainsi que les avis sur la crise et des solutions possibles présentées par des politiciens et des savants belges. Assez d'attention est aussi consacrée à la comparaison de la situation autour de divorce tchécoslovaque avec la situation actuelle en Belgique et sa rupture éventuelle. Marginalement est traité la ressemblance du pays multilingue suisse et belge. Dernier chapitre consiste d'un résumé du contenu, présente les résultats et répond aux questions et hypothèses du premier chapitre.

8. RESUMÉ

Cílem bakalářské práce « Problèmes spécifiques liés à la réalité de la Belgique actuelle » bylo poskytnout studentům oboru CJKP (Cizí jazyky pro komerční praxi) komplexní pohled na Belgii a její sociologické prostředí, aby mohli lépe porozumět nedávné politické krizi a vztahům, které převládají v belgické společnosti.

Tato práce se skládá z pěti hlavních kapitol. První kapitola určuje směr, jakým se bude práce vyvíjet. Uvádí také, za jakým účelem bude tato práce vytvořena a pokládá otázky, které by měly být zodpovězeny a které odkazují na hlavní náplň práce. Druhá kapitola nazvaná « La Belgique » obsahuje základní informace o Belgii a jejím založení a popisuje belgickou společnost a postavení francouzštiny a vlámsštiny na belgickém území. Poslední podkapitola se pak stručně zmiňuje o historii koloniální Belgie. Následující kapitola popisuje lingvistické jevy belgické francouzštiny a její vliv na frankofonní země. Uvedené jevy se týkají fonetiky, syntaxe i lexikologie a nabízejí čtenářům porovnání se standardní francouzštinou. Dále jsou také zmíněny pozůstatky belgické francouzštiny v Africe. Čtvrtá kapitola « La situation actuelle » je nejdůležitější částí celé práce. Popisuje důvody, které vedly ke krizi, stejně tak jako názory belgických politiků a vzdělavců na krizi a její možná řešení. Velké množství pozornosti je také věnováno porovnání situace okolo rozdělení Československa s aktuální situací v Belgii a možností jejího rozpadu. Práce okrajově pojednává o podobnosti mnohajazyčného Švýcarska s Belgií. Poslední kapitola shrnuje obsah práce, prezentuje poznatky a odpovídá na otázky a hypotézy uvedené v první kapitole.